

BRIFFONS

Bulletin Municipal 2020

N°12

Commune rurale entre Combrailles, Sancy et Volcans



www.briffons.fr



mairie.briffons@wanadoo.fr

04.73.22.02.43



Le mot du Maire



Jean-Pierre Legoy
maire de 1995 à 2020

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

L'année 2020 restera dans nos mémoires comme une année particulière, profondément impactée par la pandémie du COVID 19 qui a bouleversé nos habitudes, nos projets et notre relation aux autres. Néanmoins, nous avons pu constater une certaine solidarité entre vous dans ces moments difficiles et d'isolement et cela constitue tout de même une note d'optimisme dans ce contexte un peu anxiogène.

Au niveau communal, ce fut une année de transition avec l'installation d'une nouvelle équipe municipale renouvelée dans sa grande majorité suite au départ de Jean Pierre LEGOY, auquel nous rendons hommage pour son investissement de MAIRE au service de ses concitoyens durant ces vingt-cinq dernières années.

Installée fin Mai en raison de la crise sanitaire, la nouvelle équipe s'est mise immédiatement au travail tout en s'adaptant au contexte sanitaire : Signature d'une convention avec la société HIVORY pour l'installation d'une antenne SFR en bordure de l'autoroute A89. Mise en place des plaques des noms de rues au bourg, Rozet, Muratel, Bourdellas, actuellement arrêtée en raison de la météo. Coopération avec l'entreprise RMCL pour les travaux de voirie à Barreix, Soulier, Taillardat et Bourdellas. Suivi du débroussaillage des voies communales sur l'ensemble de la commune. Enregistrement des réseaux d'eau et de l'assainissement sur la plateforme « Réseaux et canalisations » étape désormais indispensable pour tout travaux réalisé sur le domaine communal. Renouvellement du site internet. Lancement de la procédure « aménagement et recensement du cimetière » pour pallier au nombre insuffisant de concessions disponibles. Création du nouveau bulletin municipal. Lancement d'une étude, toujours en cours pour le projet d'un multiple rural avec l'organisme CAUE (Conseil, Architecture, Urbanisme et Environnement).

En ce qui concerne l'année 2021, nous poursuivrons les projets engagés comme le programme de voirie, la restauration de bâtiments communaux dont la toiture du préau et la façade arrière de la mairie, les travaux de mise en conformité de la Clidane pour la continuité écologique. Nous finaliserons la numérotation des rues avec La Poste et nous veillerons à construire le projet du multiple pour savoir si nous pourrions le réaliser. Nous devrions également nous consacrer à la création d'un nouveau sentier de randonnée sur la commune et nous préoccupons de la question du numérique pour faire évoluer le débit internet.

La crise sanitaire nous a privés de nos traditionnels moments de convivialité, comme le repas annuel des plus de soixante ans, la cérémonie des voeux ainsi que celles du 8 mai et du 11 novembre, lesquels nous espérons pouvoir organiser à nouveau afin de vous retrouver pour des moments de joie de partage mais aussi de recueillement. Elle a condamné certaines associations à l'inactivité et nous mesurons aujourd'hui le manque de ces moments festifs et sportifs, à quel point le bonheur d'être ensemble nous relie les uns et les autres. Nous serons donc particulièrement attentifs à leur devenir, garant de notre lien social et de l'identité de notre village.

En cette fin d'année 2020, nous avons une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quittées cette année ainsi que pour leur famille. C'est en mon nom et celui de l'équipe municipale que je vous présente mes voeux de prospérité, de bonheur et surtout d'excellente santé pour 2021.

Cordialement.

Pascale SOUCHAL





Les membres du Conseil Municipal

Les élections municipales du 15 mars 2020 ont permis d'élire dès le premier tour les membres de la liste unique « Liste d'Union pour Briffons » menée par Pascale Souchal. L'élection du maire et des adjoints a eu lieu le 27 mai 2020, ont été élus :

Mme **SOUCHAL** Pascale (Maire)

Mr **FAURE** Gérard (1^{er} Adjoint)

Mme **GANDEBOEUF** Muriel (2^{ième} Adjointe)

Mme **BOUSSET** Flore (3^{ième} Adjointe)

et les conseillers municipaux :

Mr **CLUZEL** Christophe

Mme **ROCHE** Karine

Mr **CHASSAGNE** Eric

Mme **BENSADI** Priscilla

Mme **FAURE** Marie-Laure

Mr **GENESTINE** Loïc

Mr **BOUSCAUD** Alain



L'équipe municipale au complet

Répartition des conseillers par secteur :

Roche Karine : 0671955403 - Gare de Bourgeade et Bourgeade

Faure Marie-Laure : 0650732352 - Barreix et Combas

Gandebœuf Muriel : 0617164761 - Chanonet, La Grange, Soulier et Taillardat

Bouscaud Alain : 0678423560 - Petit Barreix, La Luger, Muratel et Le Murguet

Genestine Loïc- 0633257591 - Le Goudet, Combas, Bourdellas et Ribeyroux

Bousset Flore : 0688360553 - Chez Jallat et Le Camp

Faure Gérard- 0632579987 - Rozet

Cluzel Christophe- 0658590137 -Le Bourg

Chassagne Eric- 0609547713 -Le Bourg

Bensadi Priscilla- 0643920524 -Le Bourg

Souchal Pascale- 0677587878 - Farges, Chez Roulet, La Nugère et Larfeuille

Les horaires d'ouverture de la mairie

Les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h30

Les mercredis de 8h à 12h

Les jeudis de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} samedis de 9h à 11h

Les Commissions et Responsabilités communales

- **COMMISSION DES FINANCES** :Souchal Pascale, Faure Gérard, Cluzel Christophe, Faure Marie-Laure, Genestine Loïc, Roche Karine, Gandeboeuf Muriel, Bousset Flore, Bensadi Priscilla, Bouscaud Alain, Chassagne Eric.
- **COMMISSION BULLETIN MUNICIPAL ET SITE INTERNET** :Souchal Pascale, Faure Gérard, Gandeboeuf Muriel, Bousset Flore, Bensadi Priscilla, Faure Marie-Laure.
- **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES** :Souchal Pascale, Faure Gérard, Gandeboeuf Muriel, Bousset Flore, Chassagne Eric, Cluzel Christophe, Genestine Loïc, Bouscaud Alain.
- **COMMISSION DES TRAVAUX** :Souchal Pascale, Faure Gérard, Gandeboeuf Muriel, Bousset Flore, Chassagne Eric, Cluzel Christophe, Genestine Loïc, Bouscaud Alain.
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES SIOULET CHAVANON** :Souchal Pascale, Faure Gérard.
- **DELEGUES SIAEP CLIDANE CHAVANON (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)** : Genestine Loïc, Bousset Flore, Cluzel Christophe, Faure Gérard.
- **DELEGUES SMADC (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles)** :Gandeboeuf Muriel, Bouscaud Alain.
- **DELEGUES SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz)** :Faure Gérard, Cluzel Christophe.
- **DELEGUES SMCTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)** : Faure Gérard, Gandeboeuf Muriel, Souchal Pascale, Bouscaud Alain.
- **RESPONSABLES STADE ET EQUIPEMENTS SPORTIFS** :Chassagne Eric, Bensadi Priscilla, Cluzel Christophe.
- **RESPONSABLES RESEAUX D'EAU** :
 - LE BOURG* : Souchal Pascale, Bensadi Priscilla, Chassagne Eric, Cluzel Christophe.
 - BOURGEADE* : Roche Karine, Bouscaud Alain.
 - CHANONET* : Bouscaud Alain, Faure Marie-Laure, Gandeboeuf Muriel.
- **REFERENT CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination)** :Faure Marie-Laure.
- **RESPONSABLES ETANG** :Souchal Pascale, Chassagne Eric.
- **RESPONSABLES GÎTE** :Souchal Pascale, Faure Marie-Laure, Roche Karine, Gandeboeuf Muriel.

Les commissions intercommunales

- **Commission Tourisme/Randonnées** : Bensadi Priscilla, Faure Marie-Laure
- **Commission Culture/Lecture publique** : Faure Marie-Laure
- **Commission Patrimoine** : Chassagne Eric
- **Commission Numérique** : Bousset Flore
- **Commission Agriculture et Forêt** : Bouscaud Alain
- **Commission Aménagement du territoire** : Cluzel Christophe
- **Commission Habitat urbanisme et énergies renouvelable** : Faure Gérard
- **Commission Enfance Jeunesse et vie associative** : Gandeboeuf Muriel
- **Commission Travaux** : Genestine Loïc
- **Commission Développement économique et revitalisation des bourgs** : Souchal Pascale
- **Commission locales d'évaluation des charges transférées** : Souchal Pascale
- **Commission CIID (impôts)** : Gandeboeuf Muriel
- **Commission d'accessibilité du handicap** : Bousset Flore



L'équipe technique

Mr **BRUNEL** Patrick (Agent technique)

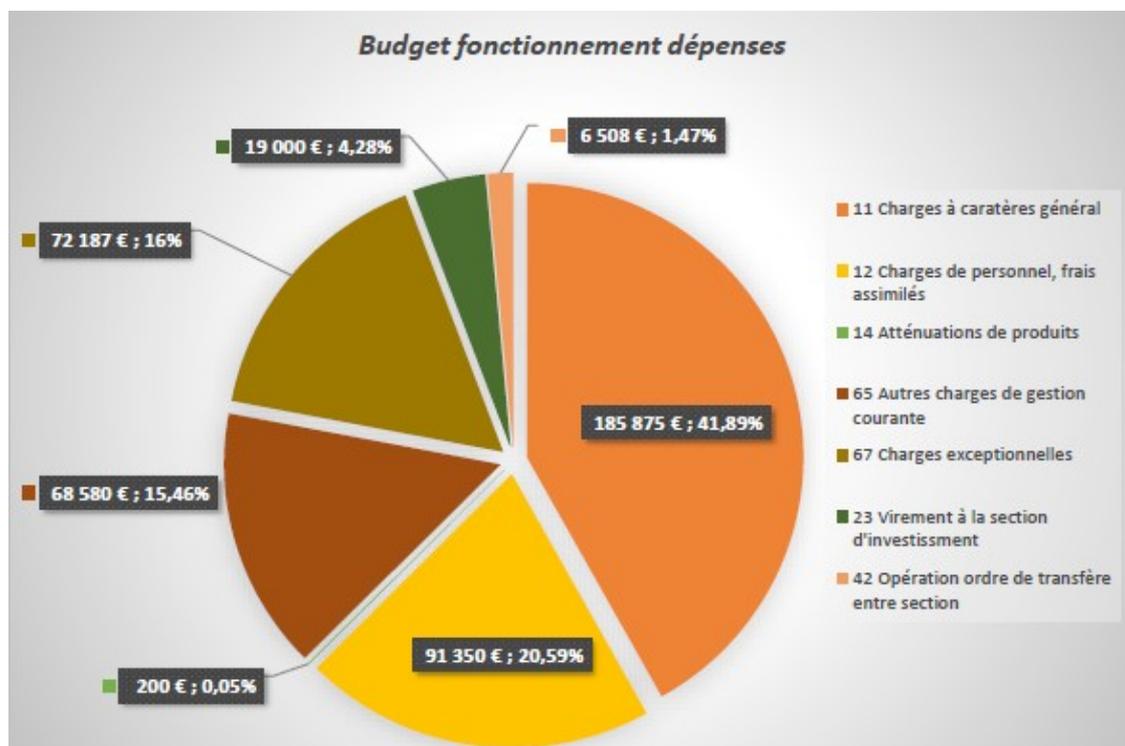
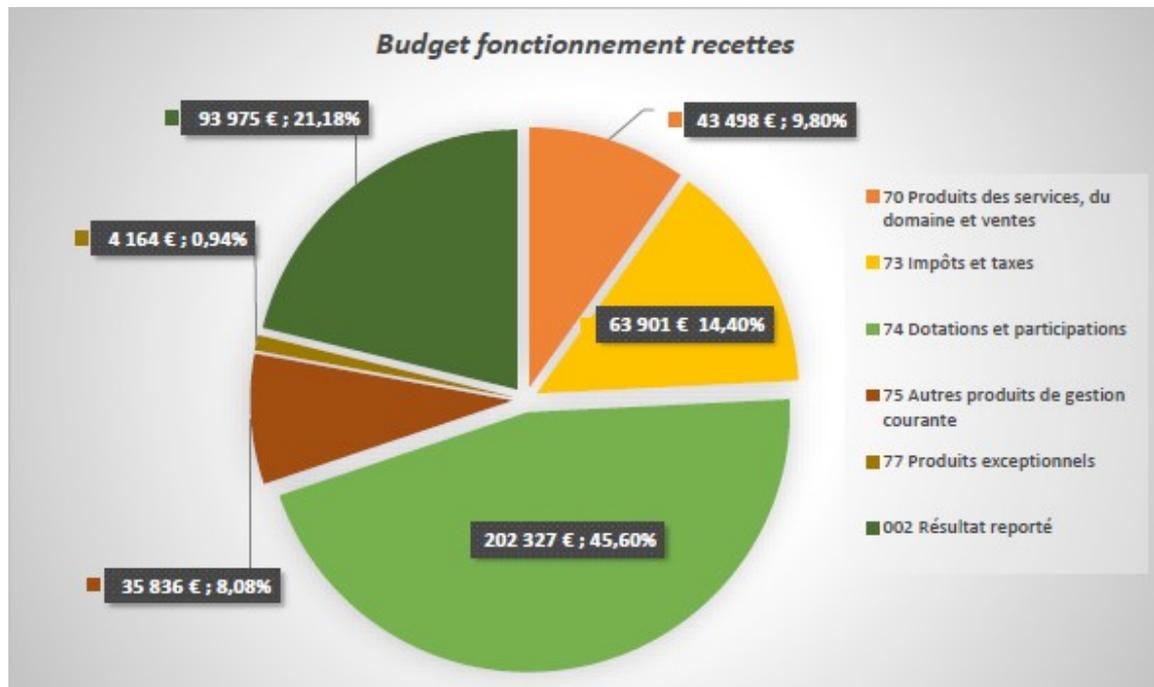
Mme **PLANÇON** Marie (Secrétaire et Agent technique)

Mr **PAPON** Jérôme (Prestataire de services techniques)

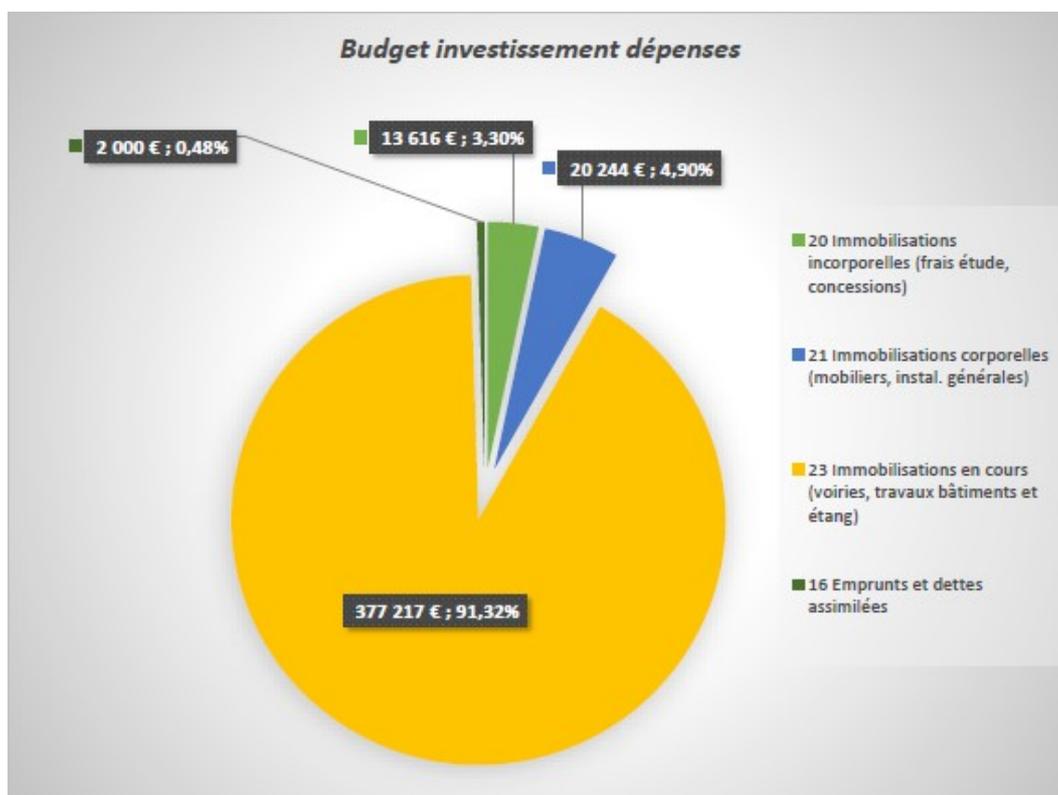
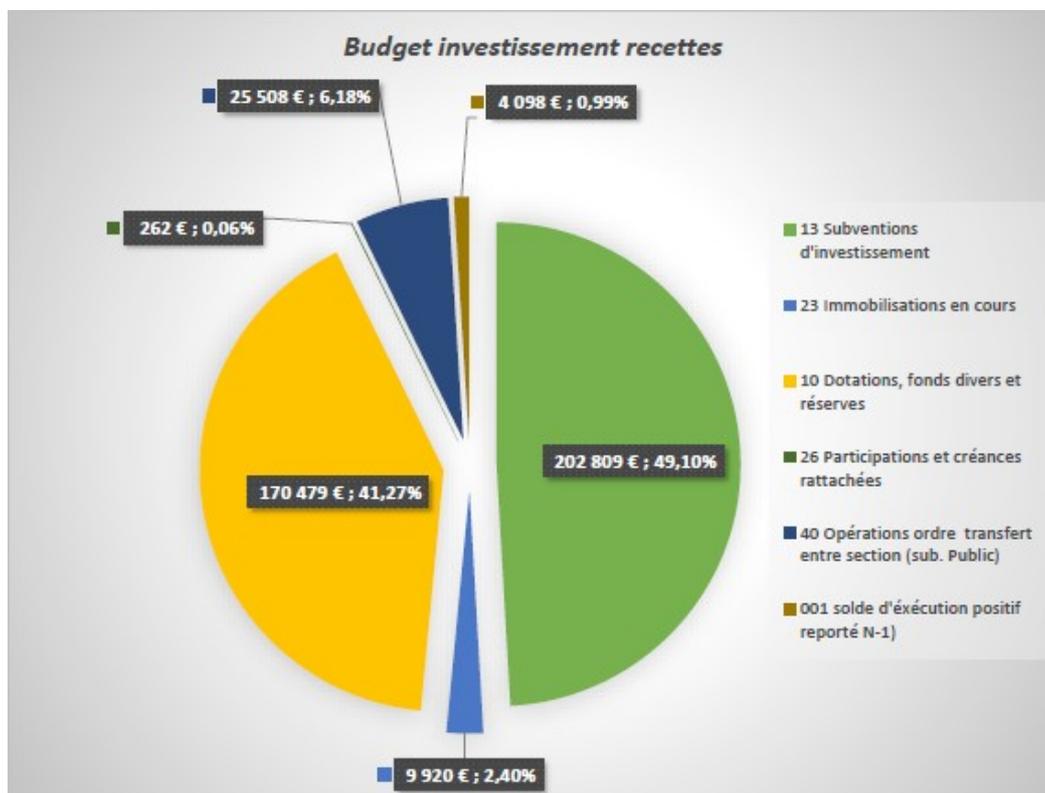


Merci à nos agents pour
l'entretien
des biens municipaux qui
contribuent
à favoriser l'image de la
commune

Le budget fonctionnement 2020



Budget investissement 2020



Les travaux réalisés en 2020

- Programme de voirie (Bourdellas, Soulier, Taillardat, Barreix) réalisé par l'entreprise RMCL pour un montant de 88 591,75€
- Travaux des logements communaux (fenêtres, portes, douches) réalisés par l'entreprise LAMIRAND pour un montant de 3468€ et l'entreprise MARTIN pour 1864€
- Lancement de l'identification de concessions funéraires abandonnées par le cabinet de Mme MANDON pour une durée de 3 ans
- Création du nouveau site Internet de la mairie « **briffons.fr** » sur lequel toutes les infos de la commune sont relayées, y compris les comptes-rendus des Conseils Municipaux, vous pouvez également effectuer toutes les démarches administratives grâce aux liens mis à disposition
- Débroussaillage des voies communales sur toute la commune pour un montant de 3780€
- Enregistrement des réseaux, canalisations et assainissement sur la plateforme numérisée « réseaux et canalisations »
- Installation des plaques de rues du Bourg, Rozet, Muratel et Bourdellas

Les projets 2021



- Réfection de la toiture du préau
- Création d'un abri pour le distributeur de pains
- Mise aux normes des systèmes de sécurité des bâtiments communaux
- Installation d'un système d'ouverture automatique des portes de l'église réalisé par l'entreprise LAMIRAND pour un montant de 1534€
- Finalisation des numérotations des rues de la commune
- Élaboration d'un projet de commerce multi-services
- Rénovation de la façade arrière de la mairie et de la cheminée
- Installation de l'antenne SFR à proximité de l'A89 (au niveau de Soulier)
- Rénovation obligatoire de la passe à poisson au niveau de la Clidane pour la mise en conformité de l'étang Willy Mabrut
- Création d'un nouveau chemin de randonnée
- Finalisation d'installation des plaques de rues sur l'ensemble de la commune

L'État Civil

- **Nombre d'habitants en 2020** : 271

A noter : En raison de la crise sanitaire, le recensement de la population prévu en 2021 est reporté en janvier/février 2022

- **Mariage** : 

- Le 15 février : Mr De Melo Miranda Antonio et Mme Perreira Da Silva Sirleide (Le Bourg)

- **Décès** :

-Mme VEDRINE Odette (née Ussel) de Barreix le 26 mars 2020

-Mr VERDIER André de Muratel le 31 mai 2020

-Mr MINGAT Hubert de Bourgeade le 03 juin 2020

-Mr GANDEBOEUF Gérard de Soulier le 11 juin 2020



La démographie de la commune en quelques chiffres

Année	Nombre d'habitants
2020	271
1990	369
1968	582
1946	665
1911	824
1881	848
1856	908
1821	1 200
1793	989



Les enfants de l'école à
Briffons début 1900

Le GÎTE et l'ÉTANG

Malgré la crise sanitaire, le **Gîte Communal** a connu une bonne fréquentation, 26 semaines louées en 2020 contre 28 semaines en 2019.

Le gîte labellisé « gîte de pêche » attire chaque année de nouveaux vacanciers, le site est également apprécié pour son calme et sa quiétude. L'organisme « Gîte de France » gère les réservations ce qui favorise la confiance de la clientèle. Le gîte est très bien équipé et peut accueillir jusqu'à 6 personnes, de nouveaux équipements (chaises, fauteuils, téléviseur et couettes) y ont été mis en place cette année afin d'embellir les lieux.



L'étang Willy Mabrut a connu un nombre important de pêcheurs. Après le confinement, ces derniers ont apprécié de revenir dans un endroit calme et naturel et aussi pour retrouver quelques fréquentations. De nombreux randonneurs ont également profité du lieu pour faire une pause au bord de l'eau.

Les cartes de pêche sont en vente en mairie aux heures d'ouverture.

	Nombre de cartes vendues en 2020
Adulte extérieur carte journée	138
Adulte commune carte journée	18
Adulte carte annuelle	24
Enfant carte journée	25
Enfant carte annuelle	17

Tarifs 2020 :



L'étang durant la saison estivale

- Carte à l'année adulte : 50€
- Carte année enfant 8/15ans : 25€
- Carte à la journée adulte extérieur : 8€
- Carte à la journée enfant 8/15ans : 2,50€
- Carte à la journée commune et gîtes : 5€



La neige offre un étang somptueux

Les cérémonies officielles 2020

Afin de limiter la propagation du virus Covid19 et suivant les consignes sanitaires gouvernementales, les cérémonies des armistices se sont déroulées à effectif réduit cette année. Le maire, les adjoints et les porte-drapeaux seulement étaient présents. Gaston Mallet et Antoine Bouyon, porte-drapeaux officiels ont dû laisser leur place cette année aux plus jeunes suite aux recommandations de la préfecture.

-Le temps de la photo, les masques ayant été retirés-

Commémoration du

8 mai 1945



Jean-Pierre Legoy (Maire) entouré de Alain Bouscaud (Adjoint et porte-drapeau), Pascale Souchal (Adjointe), Daniel Souchal (Adjoint) et Lionel Cohadon (Conseiller et porte-drapeau)



Commémoration du

11 novembre 1918



Pascale Souchal (Maire) entourée de Thomas Chassagne (porte-drapeau), Flore Bousset (Adjointe), Gérard Faure (Adjoint), Lionel Cohadon (porte-drapeau) et Alain Bouscaud (Conseiller)

Action Sociale

Afin de respecter les contraintes sanitaires en vigueur, le traditionnel repas du CCAS n'a pu avoir lieu en 2020. Pour palier à ce manque, la municipalité a choisi d'offrir un colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans, ce qui représente 70 colis remis en main propre par les Conseillers de chaque secteur.



Préparation et distribution des colis

Les Associations

Le Club de Troisième Jeunesse

En 2020 ce sont près de 50 personnes qui adhèrent au Club, il propose chaque année, repas, voyage, sorties, loto, concours de belote, de bons moments à partager. L'association est indispensable, elle permet de garder le lien social entre les personnes de tout âge.



Début Mars, juste avant le premier confinement dû au COVID, le Club a organisé son traditionnel Loto, une belle réussite grâce aux lots attrayants mis en place.

Le Club a su s'adapter à la situation sanitaire en proposant une sortie estivale sous un soleil radieux telle qu'un pique-nique à l'étang de Farges...



... puis en septembre une journée de visite au Musée de l'École et au Musée de la Mine à Messeix. Un repas pris à « La Paillotte » à Savennes clôtura cette année particulière.

Contact : Yves Pellissier au 0683590792

Le Comité des Fêtes, L'Amicale des Jeunes, Les Conscrits

Le comité des fêtes se compose d'une petite quinzaine de personnes de tout âge, les animations de 2020 ont dû être annulées afin de garantir la sécurité sanitaire. Un calendrier prévisionnel pour 2021 est tout de même envisagé.

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, les personnes intéressées doivent prendre contact avec Priscilla, la nouvelle présidente qui succède à Pascale Souchal.

Seuls les cours de gymnastique ont été maintenus durant cette année particulière, parfois ayant lieu en plein air.

Bureau du comité

Présidente : Priscilla BENSADI
Vice Président : Gérard FAURE
Trésorière : Linda DUPOUY
Trésorière adjointe : Valérie LAMIRAND
Secrétaire : Christine FAURE
Secrétaire adjointe : Marie DE LOZE



Retour en images
2018/2019

Contact : Priscilla Bensadi au 0643920524



Fête patronale



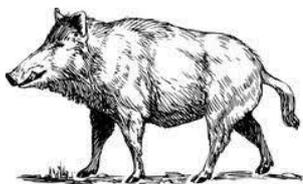
Concours de pêche



Concours de pétanque

Société de CHASSE « La Fraternelle »

La Fraternelle permet de rassembler les chasseurs de la commune afin de pratiquer leur loisir dans de bonnes conditions ; le nombre d'adhérents reste stable par rapport aux années précédentes. Un nouveau président a été nommé cette année, il s'agit d'Eric Monneron.



Contact : Eric Monneron au 0463555030



FOOTBALL CLUB

L'équipe féminine se démarque par sa volonté de poursuivre son engagement sportif. Malgré la crise sanitaire, des rencontres ont tout de même pu être disputées, les filles sont toujours dans le bon rythme. L'effectif reste stable malgré quelques arrêts dus à des congés maternité. De nouvelles recrues seraient les bienvenues ! Pour cela il suffit de contacter Georges Leclerc ou Aurélie Monarcha.



Contact : Jojo Leclerc au 0473221084



Médiathèque Municipale



La médiathèque dépend du réseau de lecture intercommunale *Chavanon Combrailles et Volcans*. Elle propose à titre gratuit toute sorte d'ouvrages, romans, BD et documentaires pour tous les âges. La permanence se tient le samedi de 10h à 12h à la salle de « l'ancienne cantine ». Les 3 bénévoles en place, Marie-Claude Besson, Marie-Laure Faure et Claire Pradel sont à disposition pour accueillir le public.

Contact : bibliotheque.briffons@laposte.net



Les entreprises

Merci aux entreprises
qui permettent d'avoir des artisans
de qualité
sur notre territoire

Plâtrerie - Revêtement murs et sols



Mr SAVAJOL Benoît
Chez Jallat
63820 BRIFFONS
06 70 13 36 85

Travaux TP



Petits travaux de TP et fendage de bois
Mr Genestine Loïc à Bourdellas
63820 Briffons
06 33 25 75 91

Boulangerie Monarcha



Distributeur de pains, viennoiseries
place de l'église à Briffons
04 73 21 82 53.

Le plan Burger



Foodtruck
Le Camp
63820 BRIFFONS
0661907025

Taxi



Nathalie LEGOY
Le Bourg
63820 BRIFFONS
06 82 19 90 84

Carrière



LES CARRIERES DES PUY
Site de Muratel
63820 BRIFFONS
04 73 22 02 42

Électricité



SARL LAMIRAND
ELECTRICITE ET PLOMBERIE
63820 BRIFFONS
04 73 22 07 88
06 88 68 07 42

Maintien à domicile



Côte à Côte
Structure d'Aide à Domicile :
Combas
63820 BRIFFONS
04 73 21 67 95

Platrerie peinture



DA SILVA Cédric :
Barreix
63820 BRIFFONS
0641197622

Création de Bijoux sur lave



Un vrai petit bijou
Combas
63820 Briffons
0988996635

Deux autres gîtes privés permettent
d'offrir une gamme plus importante de
logements touristiques



Gîte de Mme Legoy
au Bourg

Gîte de Mr Chanseume
à Rozet

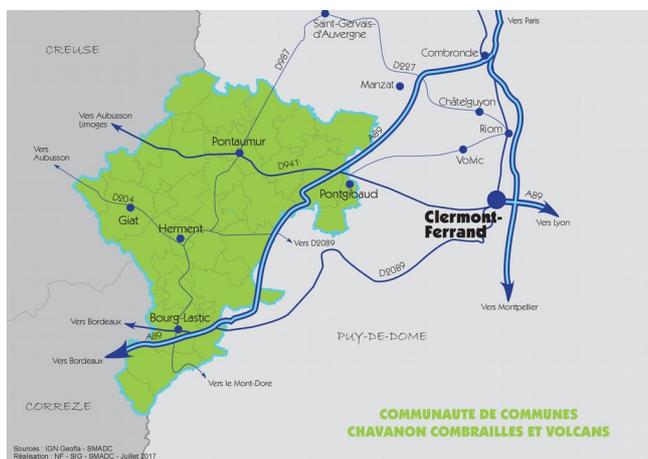




CHAVANON
COMBRAILLES
& VOLCANS
COMMUNAUTÉ

Les membres du Conseil Communautaire ont été élus en septembre 2020 suite aux élections municipales.

Le conseil communautaire de la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans compte 52 conseillers communautaires titulaires. Il vote les délibérations en lien avec les compétences de la Communauté de communes.



- Président : Cédric **ROUGHEOL**, *Maire du PUY-SAINT-GULMIER*
- 1er vice-président : Boris **SOUCHAL**, *Maire d'HERMENT*
- 2ème vice-président : Anthony **LEROY**, *1er adjoint à BROMONT-LAMOTHE*
- 3ème vice-président : Didier **SENEGAS ROUVIERE**, *Mairie de Giat*
- 4ème vice-président : Jean-Pierre **TUREK**, *Maire de MESSEIX*
- 5ème vice-présidente : Janette **GIRAUD VIALETTE**, *Maire de SAINT-PIERRE-LE-CHASTEL*
- 6ème vice-président : Pascal **GAULON**, *Maire de FERNOEL*
- 7ème vice-président : Jean-François **BIZET**, *Maire de BOURG-LASTIC*
- 8ème vice-président : Frederic **SABY**, *Maire de LA GOUTELLE*

Numéros UTILES

- **Amélioration de l'HABITAT**

CONTACT :
Pôle Économie, Habitat et Communication
Direction : Romane PERRIER
04 73 88 75 58
@ r.perrier@ccvcommunaute.fr



- **Service AIDE A DOMICILE**

CONTACT :
Pôle Action Sociale (CIAS) →
Direction : Carole VILLEDIEU
04 73 88 75 58
@ cias@ccvcommunaute.fr

Responsable du secteur de Briffons / Bourg-Lastic :
Christine CLUZEL
04 73 21 84 66



- **CLIC Sénior Montagne**

CONTACT :
Le bourg 63820 LAQUEUILLE
04 73 65 20 89



- **Démarches FRANCE SERVICE (démarches administratives du quotidien, santé, famille, retraite, emploi...)**

CONTACT :
Coordinatrice Maison France Services :
Fanny DURON →
04 73 79 70 70
@ f.duron@ccvcommunaute.fr

Espace de Bourg-Lastic
4 route de tulle
04 73 21 88 68



- **ACCUEIL DE LOISIRS Chavanon Combrailles et Volcans**

CONTACT :
4 route de Tulle 63760 BOURG-LASTIC
0473218868
@ alsh.bourglastic@ccvcommunaute.fr



- **Service ASSAINISSEMENT non collectif**

CONTACT :

Pôle Ressources & Développement, Aménagement du Territoire et Environnement

Direction : Cathelyne POUGHEON

04 73 79 70 70

@ c.pougheon@ccvcommunaute.fr

Technicien SPANC : Jules EYROLLES

04 73 79 70 70

@ j.eyrolles@ccvcommunaute.fr



- **Service TOURISME/LOISIRS**

CONTACT :

Pôle Tourisme et Patrimoine

Direction : Valérie LEYSSENE

04 73 21 88 68

@ v.leyssene@ccvcommunaute.fr



La semaine bleue organisée par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) a permis de faire découvrir le bourg de Briffons notamment l'architecture exceptionnelle de l'église classée « Monument historique » ainsi que les monuments remarquables de Louis Parisse, visite guidée par la conférencière Renée Coupat.



Visite du patrimoine en Septembre



Antenne de BOURG-LASTIC

4, route de Tulle

63760 BOURG-LASTIC

04 73 21 88 68

Antenne de PONTAUMUR

6 avenue du Marronnier

63380 PONTAUMUR

04 73 79 70 70

Antenne de PONTGIBAUD

5, rue du Frère Genestier

63230 PONTGIBAUD

04 73 88 75 58

CLIC "Senior Montagne"

Maison des Services de Santé – Le Bourg - 63820 LAQUEUILLE

☎ 04.73.65.20.89

Email : clic.senior-montagne@wanadoo.fr

Site internet: www.clicseniormontagne.fr

VOUS ou un de VOS PROCHES A PLUS DE 60 ANS, LE CLIC VOUS CONCERNE

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) est une association loi 1901 financée principalement par le Conseil Départemental du Puy de Dôme, la CARSAT et l'ARS.

Le CLIC est composé d'une équipe pluridisciplinaire (secrétaire, assistante sociale, infirmière,...).

Le rôle du CLIC est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée en établissement ...).

Le CLIC "Senior-Montagne" organise chaque année des conférences et des ateliers (mémoire, informatique, vélo électrique, ...)

Pour tous renseignements, contacter le CLIC au 04.73.65.20.89



Membre du réseau Plantations et bons rapports de voisinage

Avant de réaliser des plantations, il convient de bien connaître les distances légales par rapport au fond voisin.

A défaut de règlements ou d'usages locaux, les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés à une distance minimale de :

2 m de la ligne séparative des parcelles lorsque leur hauteur dépasse 2 m

50 cm de cette même ligne lorsque leur hauteur est inférieure ou égale à 2 m (article 671 du code civil)

Sur les modalités de calcul, les juges ont clairement défini les règles : la distance est décomptée depuis la ligne séparative des terrains jusqu'à l'axe médian des troncs d'arbres.

S'agissant du calcul de leur hauteur, il convient de mesurer la distance séparant leur pied de leur sommet, indépendamment de la dénivellation existante entre les deux propriétés (Ainsi, peu importe que les terrains ne soient pas au même niveau.

En cas de dépassement ou non-respect des règles, il peut être exigé que les arbres soient arrachés ou réduits à la hauteur de 2 mètres sans avoir à justifier d'un préjudice particulier.

Cependant, cette action ne peut pas être intentée, notamment en cas de prescription trentenaire. Ainsi, au terme de 30 ans, aucune action en suppression n'est possible même si les végétaux litigieux ont été plantés à moins de 50 cm de la limite séparative, le point de départ de la prescription de 30 ans étant constitué par la date de la plantation.

Si les végétaux ont été installés à bonne distance mais que leur taille excède celle autorisée, la prescription est décomptée à partir de la date à laquelle l'arbre a dépassé la hauteur maximale autorisée.

Si en raison du respect des 2 mètres, la hauteur des végétaux n'est pas limitée ou si la prescription trentenaire est acquise, il est également possible de dénoncer des troubles anormaux de voisinage permettant de sanctionner, au cas par cas, les inconvénients générés par une ampleur excessive des plantations.

N'hésitez pas à nous solliciter sur ces questions et bien d'autres ! Empiètements de branches, égout des toits, création de vues irrégulières etc...

Pour obtenir des réponses neutres, gratuites et objectives, contactez les conseillers juridiques et techniques de l'ADIL 63 pour faire le point.

Pour en savoir plus :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 (excepté le lundi matin)

**Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FD
04 73 42 30 75 - _**

Suite aux dernières élections municipales, le bureau syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) vient d'être renouvelé, et se compose désormais de 14 membres dont un Président (Boris SOUCHAL) et deux Vices-Présidents (Jean-Claude CAZEAU et Gérard VENEULT). Ils souhaitent rappeler aux nouveaux élus et aux habitants des Combrailles, les missions de cette structure qui œuvre maintenant pour le développement du territoire depuis 35 ans.

DOMAINES D'INTERVENTION

>> Développement économique <<

Le SMADC offre un appui aux porteurs de projets et aux nouveaux arrivants, sur l'ensemble des aspects que recouvre un projet d'installation et anime, en lien étroit avec les Communautés de communes, des dispositifs d'aides directes aux entreprises (Fonds de Mutualisation A89, LEADER, FISAC).

>> Développement touristique <<

Compétent en matière d'accueil, d'information, de promotion touristique et de commercialisation de produits touristiques, le SMADC a créé en 2010 l'Office de Tourisme des Combrailles (OTC) et assure aujourd'hui un rôle essentiel dans son fonctionnement. Il a également institué la taxe de séjour.

Il gère en régie le Manoir de Veygoux, qu'il a entièrement réhabilité depuis 2000.

>> Santé et offre de soins <<

Intervention de 3 services complémentaires du SMADC : le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) favorise le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées en perte d'autonomie ; l'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) accompagne les personnes souffrant de pathologies neuro-dégénératives et la Plateforme d'Accompagnement et de Répit (PFAR) apporte un soutien aux proches aidants. Le SMADC porte également un Contrat Local de Santé visant à développer l'offre de soins sur le territoire.

>> Développement culturel <<

Il organise des rencontres artistiques (spectacles, expositions...) et des ateliers de pratiques artistiques pour les jeunes, les personnes âgées et handicapées du territoire ; soutient financièrement les projets et réseaux culturels et artistiques. Il valorise le patrimoine en organisant des visites patrimoine en partenariat avec les communes.

>> Agriculture et forêt <<

Le SMADC porte le Réseau Agricole Combrailles qui vise à anticiper et préparer la transmission des exploitations, définir et installer de nouvelles activités agricoles sur le territoire, ou encore améliorer le foncier par des échanges. Il a initié un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC), permettant aux exploitants agricoles volontaires d'adopter des mesures agro environnementales sur le périmètre du bassin versant de la Sioule.

>> Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <<

Structure porteuse de ce document de planification stratégique élaboré par les élus et approuvé en 2010, le SMADC est chargé de sa mise en œuvre et son respect dans le cadre de l'élaboration/révision des documents d'urbanisme locaux notamment et accompagne les collectivités dans ce sens.

>> Environnement <<

Le SMADC contribue à l'animation et à la mise en place d'actions concertées et adaptées dans le cadre des contrats territoriaux (notamment celui du bassin versant de la Sioule), ou encore en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour améliorer les milieux aquatiques.

Il porte également l'inventaire des zones humides qui va se poursuivre sur le bassin versant du Cher, et a organisé depuis 2019 une campagne de récupération des épaves.

>> Informatique et numérique <<

Le SMADC propose aux collectivités adhérentes un service d'assistance informatique qui concerne à la fois les applications/logiciels et les matériels ; et met à leur disposition un portail cartographique et une plateforme de dématérialisation des marchés publics.

>> Programme LEADER <<

Le SMADC assure la globalité de l'animation et de la gestion du programme européen LEADER qui permet de soutenir des projets locaux en zone rurale.

Pour aller plus loin, n'hésitez pas à consulter le nouveau site internet du SMADC

www.combrailles.com



ou la page facebook

Pour nous contacter :

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

2, place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne
Tél : 04 73 85 82 08 Email : smadc@combrailles.com

Le tri sélectif



SMCTOM
de la Haute DORDOGNE

Trier c'est bien,
bien trier, c'est mieux

Le mémo du tri

Dans les bacs d'apport volontaire, je dépose

- Emballages ménagers
- Papiers-cartons
- Verre

Dans les bacs jaunes, je mets en mélange

Emballages ménagers
(Bouteilles et flacons en plastique-emballages en acier- briques alimentaires)
+papiers-cartons

SAUF LE VERRE

Le tri sélectif,
le geste éco-citoyen
bon pour
l'environnement !



PAPIERS - CARTONS



EMBALLAGES



VERRE



Dans ma poubelle je jette



Adresses utiles

SMCTOM DE LA HAUTE DORDOGNE

20 Route de Clermont
63760 BOURG-LASTIC
☎ : 04.73.21.88.46
Horaires d'ouverture : Du Lundi au jeudi de 8H30 à 12H00
et de 13H30 à 17H00 et le vendredi de 8H30 à 12H00

Déchèterie de Rochefort-Montagne

Le Bourg
632010 ROCHEFORT MONTAGNE
☎ : 04.73.65.90.99
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi
9H00 à 12H00 et 13H30 à 17H30

Déchèterie de St Germain Prés Herment Chadeau

63470 SAINT GERMAIN PRÉS HERMENT
☎ : 04.73.22.15.48
Horaires d'ouverture : Lundi et mercredi de 9H00 à 12H00
et de 13H30 à 17H00 et le samedi de 8H30 à 13H00

Déchèterie de la Bourboule

Route de Charliannes
63150 LA BOURBOULE
☎ : 04.73.65.51.54
Horaires d'ouverture : Lundi au samedi de 9H00 à 12H00
et de 13H30 à 17H30

Déchèterie de Bagnols

Les Quatre Vents
63810 BAGNOLS
☎ : 04.73.22.23.96
Horaires d'ouverture : Lundi et mercredi de 9H00 à 12H00
et de 13H30 à 17H00, samedi de 8H30 à 13H00

Installation de stockage de déchets non dangereux

Les Balusseaux
63950 SAINT SAUVES D'AUVERGNE
☎ : 04.73.21.85.76
Horaires d'ouverture : 8h à 16h30

UNE QUESTION -> Contacter le SMCTOM au 04 73 21 88 46 ou consulter
le www.smctom-hautedordogne.fr

Trésorerie de Bourg-Lastic

Pour les communes de

BOURG-LASTIC	MESSEIX	SAUVAGNAT
BRIFONS	PRONDINES	SAVENNES
HERMENT	SAINT-GERMAIN-PRÈS-HERMENT	TORTEBESSE
LASTIC	SAINT-SULPICE	VERNEUÏCHEOL

À partir du 1^{er} janvier 2021,

le recouvrement des produits locaux (cantines, garderies, ...) et la gestion des collectivités locales sont assurés par le

Service de Gestion Comptable de RIOM

Vous pouvez aussi payer vos factures

par INTERNET*
www.tipi.budget.gouv.fr

via OU



Pour payer en espèces* ou par carte bancaire : vos impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital... rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* dans la limite de 300€

Buralistes à proximité

À Bourg-Lastic :

LE MARYLAND – 3 place de la Poste

À Messeix :

AU PETIT NENUHAR – 24 route du Bois Joli

À Rochefort-Montagne :

M. CITRON – Route de Boreaux

À Gelles :

LE FORESTIER – 4 rue de la Mairie

À Pontgibaud :

M. GOIGOUX – 4 rue du Commerce

À la Bourboule :

LE CALUMET – 81 place du Souvenir

Au Mont-Dore :

LE HAVANE – 43 place de la République

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION COVID 19

DANS LES COMBRAILLES

- 18/01/2021 -

Le SMAD des Combrailles vous informe de l'ouverture du centre de vaccination COVID 19 des Combrailles, avec deux sites : l'un à la MSP de Pontgibaud et l'autre à la MSP de Saint-Eloy-les-Mines. Nous vous informons que la prise de rendez-vous est obligatoire.

La prise de rendez-vous est possible avec le numéro unique suivant :

07 88 13 54 30 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h), ou directement sur la plateforme internet www.doctolib.fr.

Nous rappelons que la campagne de vaccination va s'étaler sur plusieurs semaines et qu'elle concerne dans un premier temps les personnes de plus de 75 ans, ou les personnes de plus de 65 ans souffrant d'un certain nombre de pathologies.

Enfin, les Combrailles ne disposant pas d'hôpital de proximité, une organisation spécifique a été mise en place. Les patients seront reçus dans les maisons de santé de Pontgibaud et de Saint-Eloy-les-Mines. L'organisation et la logistique sont portées par le SMAD des Combrailles en lien avec la Préfecture du Puy-de-Dôme, l'Agence Régionale de Santé et le CHU de Clermont-Ferrand.



Sapin de Noël devant l'église Sainte Madeleine



Vue sur le Limousin depuis Larfeuille/Chez Jallat



Le temps des fenaisons entre le Stade et Chez Roulet



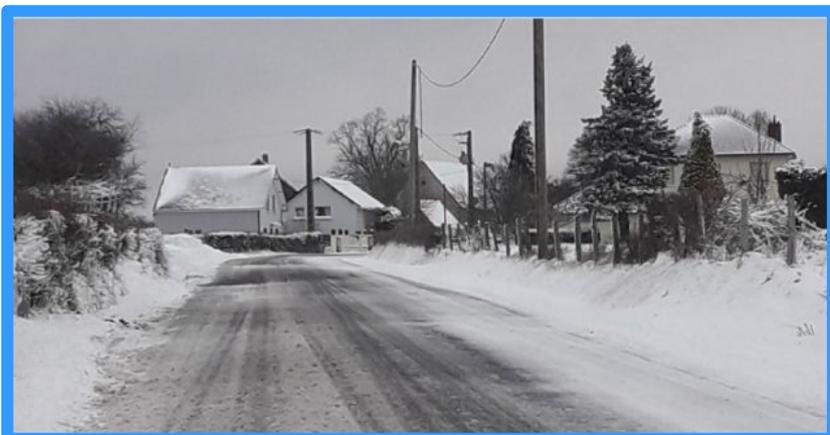
Lavoir et abreuvoir au bourg



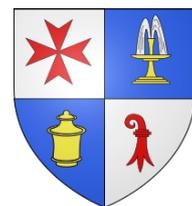
Salle « Jean-Marie Poujat »



Emplacement de l'ancien château derrière l'église



Rozet sous la neige



Ne pas jeter sur la voie publique
Mise en page Mairie de Briffons